



# RAPPORT ANNUEL

2019



# LA ROSIÈRE

Fondation broyarde en faveur des personnes en situation de handicap

## Conseil de fondation

- MM. Jean-Luc Baechler, président  
Charly Haenni, vice-président  
M<sup>me</sup> Anne-Claude Roulin  
MM. Alain Kohler  
Claude Maendly  
Marc-André Monneron  
Philippe Pachoud  
Eric Rey  
Beat Schäfer, directeur  
René Schmutz  
Peter Wüthrich

## Ateliers

- M<sup>mes</sup> Hélène Hug Cuany, resp. pédagogique  
Véronique Muller, resp. de production  
Christina Beguin  
Muriel Chanex Joye  
Béatrice Dillier  
Delphine Faucherre  
Emilie Mayor  
Elodie Progin  
Isaline Rapin  
Laura Rossier  
Aurélie Veyre  
MM. Eric Desbois  
Pascal Dessiex  
André Lemos  
Daniel Risse

## Auxiliaires éducatives

- M<sup>mes</sup> Sandra Conus, Emma Devaud, Liza Jullin, Léa Ulmann, Liliane Vairoli,  
Savanah Wright

## Chauffeurs des repas à domicile

- M<sup>mes</sup> Tatiana Soldini, Anne Weidner, Fabienne Gander  
MM. Carlo Fasola, Olivier Pythoud

## Direction et administration

- M. Beat Schäfer, directeur  
M<sup>mes</sup> Marianne Barilli  
Corine Golay  
Murielle Gagliano  
Rose-Marie Michel

## Unités résidentielles et centre de jour

- M<sup>mes</sup> Michèle Antille, resp. éducative  
Agnieszka Alberta Richard  
Monique Baertschi  
Christine Bober  
Loyse Cantin  
Catherine Fuhrer  
Laetitia Geeser  
Jocelyne Genoud  
Florence Loertscher  
M. Christian Volery

## Service technique

- MM. Lucidio Domingues  
Olivier Pythoud

## Service d'entretien

- M<sup>mes</sup> Sarah Duc  
Alexandra Nascimento  
Natacha Miéville, apprentie GEI 2ème

### Mise en pratique des droits des personnes en situation de handicap (PESDH) à La Rosière,... mais aussi de ses devoirs

Le thème des droits des PESDH nous interpelle toutes et tous, autant que nous sommes. C'est d'ailleurs moins les « droits » en tant que tels que leur concrétisation dans la vie de tous les jours qu'il convient de mettre en lumière.

À La Rosière, cela fait plusieurs années que ce sujet important est d'actualité et s'est déjà incarné comme une évidence dans de nombreux projets et activités en tout genre.

Dans ce cadre, ce qui paraît le plus fondamental, c'est que tout le monde participe à cette dynamique, de bas en haut de la pyramide, à commencer, surtout, par les employés et les résidents eux-mêmes.

C'est la raison pour laquelle notre Fondation est particulièrement heureuse de compter sur une commission des employés et résidents grâce au soutien bienveillant de la Direction. Voilà une initiative des plus positives pour assurer une intégration sous toutes ses formes en prenant en considération les avis de toutes les personnes concernées dans notre Institution.

Mais quand on veut parler de « droits », on doit aussi parler de « devoirs » ; les uns se conjuguent avec les autres sur le mode de la solidarité. En effet, chacune et chacun, à son niveau, conscients de ses forces et de ses faiblesses, conscients aussi de ses droits inaliénables comme individu, ne doit pas oublier qu'il n'est pas tout seul sur terre : c'est notre devoir, en tant que personne de nous engager dans la société : de s'engager vis-à-vis de son voisin qui cherche de l'aide, de s'engager aussi vis-à-vis de son lieu de vie et de travail qui bénéficiera du savoir-faire de chacun de ses membres, de s'engager enfin vis-à-vis de son pays pour préserver ensemble la paix qui y règne.

Bravo donc à cet engagement de chacune et chacun au sein de La Rosière qui profite ainsi à toute l'équipe comme au football par

exemple ! C'est en gardant cet esprit ouvert et positif, mais constamment tournés vers l'autre, que nous arriverons toujours plus haut, ensemble !

Avant de terminer, je ne voudrais pas manquer encore d'adresser, au nom du Conseil de Fondation, une fois de plus mais avec la même ferveur, ma profonde et sincère gratitude à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de La Rosière qui, tout au long de l'année, avec une constance qui m'impressionne toujours, ne ménagent ni leur temps ni leurs efforts !



Jean-Luc Baechler  
Président du conseil de fondation



## Mot du directeur

### Le dialogue : être à l'écoute, donner la parole à l'autre

Pourquoi le dialogue, alors que le fil conducteur de ce rapport annuel aborde la manière dont nous nous efforçons de mettre en pratique les droits des personnes en situation de handicap. C'est justement par l'écoute active et en donnant l'occasion et le droit de prendre la parole pour elle-même que nous nous approchons d'une réelle reconnaissance et prise en considération des aspirations et besoins de l'autre.

Pour donner suite aux différentes démarches entreprises par la Rosière dans la reconnaissance des droits universels et, dans la foulée, des différentes initiatives prises, suite à l'adoption par la Suisse de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, la commission des employés et des résidents de la Rosière a vu le jour il y a maintenant deux ans.

En parcourant les textes dans ce rapport, vous constaterez que le bilan que nous pouvons tirer de cette expérience est très positif. Il nous permet de reconnaître tout un chacun en tant que citoyen à part entière, et bien qu'il reste beaucoup de travail à faire sur le plan

de l'intégration, l'inclusion et le droit à l'autodétermination, il nous pousse à poursuivre dans ce dialogue essentiel et fructueux.

Ce mouvement d'émancipation et d'inclusion permet de poursuivre le but essentiel consistant à promouvoir le développement de compétences indispensables au fonctionnement harmonieux individuel et sociétal, et à exercer équitablement ses droits et devoirs. Au final, ce mouvement doit aboutir à l'obtention progressive de la reconnaissance de leurs droits socio-économiques et culturels, permettant une meilleure qualité de vie et une plus grande participation aux débats publics.

L'année écoulée fut également marquée par le début des travaux de surélévation et d'agrandissement du bâtiment de Rosière Café. Durant les travaux, nous avons dû déménager la cuisine et la cafétéria dans le bâtiment scolaire historique du Sacré Cœur (un p'tit clin d'œil en reconnaissance aux Autorités communales d'Estavayer), ce qui a impliqué une grande adaptation de la part de nos équipes des ateliers. Vivement le retour dans le bâtiment de Rosière Café « relooké », avec, en plus des ateliers cuisine, biscuiterie et de la cafétéria, l'accueil, à l'étage, de l'atelierPLUS et des résidents des studios de l'habitat accompagné.

Avant de terminer, je ne voudrais pas oublier de tirer un grand coup de chapeau à toute la troupe de théâtre de la Rosière qui, cette année encore, s'est surpassée en jouant à cinq reprises la pièce intitulée « La Rose des Temps », écrite par notre collègue Christian Volery. Bravo et merci à tous les acteurs et à toutes les personnes qui les ont accompagnés durant les nombreux mois de répétitions et lors des spectacles.



Je tiens ici à remercier de tout cœur pour l'intense collaboration tout le personnel de la Rosière ainsi que les membres du conseil de fondation.

Bonne lecture à vous toutes et tous !

Beat Schäfer  
Directeur

# Mise en pratique des Droits des personnes en situation de handicap à la Rosière

## Introduction

La Suisse a ratifié en 2014 la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies. Plusieurs organisations de personnes en situation de handicap ont été actives pour mobiliser la société civile et les politiques pour la mise en œuvre de cette Convention. Les Droits ont été listés et résumés en sept thèmes principaux : Participation active, Accessibilité, Education & santé, Non-discrimination, Sensibilisation & information, Liberté, Justice & protection. La Rosière a été active, avec quelques employés accompagnés de la responsable pédagogique, au sein d'un groupe de parole constitué de résidents et employés de plusieurs institutions du canton de Fribourg.

Les employés de la Rosière participant à ces séances de groupes ont eu l'envie de présenter la Convention et les Droits à leurs collègues. Nous avons accompagné et préparé, avec les membres du groupe, une présentation qui a été proposée à l'ensemble du personnel de la Rosière. Une centaine de personnes (les employés et les collaborateurs encadrants) ont assisté avec intérêt et motivation à la présentation de leurs Droits en 2017. Les employés conférenciers ont réalisé une belle présentation et ont pu répondre aux questions et remarques pertinentes de leurs collègues.

La dynamique positive du groupe a également motivé la direction de la Rosière à mettre en place une commission des employés et résidents à la Rosière. Elle fonctionne depuis début 2018 selon les étapes suivantes :

- Réunions : les réunions ont lieu deux fois par année au sein de chaque atelier / lieu de vie / centre de jour, en général au retour des vacances, en août et en janvier. Nous avons initialement prévu que les employés et résidents choisissent un thème des Droits et s'expriment à ce sujet. Un délégué est aussi désigné par l'ensemble des personnes présentes. Les réunions sont animées par les MSP, les éducateurs-trices et animateurs-trices

des ateliers, des lieux de vie et du centre de jour. Les professionnels rédigent également un court procès-verbal.

- Commission des employés/résidents : la commission des employés/résidents se déroule deux à trois semaines après les réunions, réunissant les délégués de chaque atelier / lieu de vie / centre de jour, et le directeur accompagné des trois responsables de secteur. Les délégués présents restituent les discussions, propositions et questions de leurs collègues au team de direction.
- Séance d'information annuelle : cette séance d'information réunit l'ensemble des employés et résidents une fois par année, au printemps. C'est l'occasion pour le team de direction de répondre aux questions, remarques et propositions abordées à la commission. Les projets de la Rosière y sont également présentés, de même que diverses informations générales concernant l'entier de la Rosière.
- Compte-rendu : le directeur informe le Conseil de Fondation du contenu des commissions des délégués, lors de leur séance d'automne.

A fin 2019, après deux années de fonctionnement, nous constatons que les sujets des réunions s'éloignent du thème des Droits. Lors de ces réunions, les discussions s'orientent vers des questions du quotidien, des propositions d'organisation des ateliers, de participation à la vie communautaire et même d'échanges d'idées parfois utopiques. Les réunions sont l'occasion de prendre un moment pour parler de l'ambiance au sein de l'atelier ou du lieu de vie, et de la collaboration avec les professionnels. Des changements concrets se sont réalisés suite à ces réunions et les ouvertures qu'elles ont engendrées.

Dans le cadre de la commission des délégués, nous avons observé que la représentation de son groupe (atelier ou lieu de vie) n'est pas toujours aisée pour certains délégués. La préparation à la commission et la mise en place de soutiens étaient nécessaires et ont dû être renforcées.

En conclusion, nous constatons que les employés et résidents sont investis à participer plus activement à la vie institutionnelle. Ils souhaitent en comprendre les « rouages ». Leur implication dans la société à part entière est plus présente et représente bien les mouvements d'inclusion qui continuent à se développer dans le domaine du handicap. La Rosière contribue, par l'organisation des réunions et de la commission, à cette dynamique. Les employés et résidents questionnent l'adéquation des accompagnements proposés et permettent de faire évoluer nos prestations.



Hélène Hug Cuany  
Responsable pédagogique

## Séance des droits pour tous à l'atelier biscuiterie

Deux fois par année en janvier et en août, nous nous réunissons par atelier pour un moment d'échange convivial. Pour les réunions de la biscuiterie, nous nous installons à la cafétéria autour d'une table. Nous prenons un temps privilégié, hors atelier, pour discuter de différents thèmes à l'ordre du jour. Chacun a la liberté de s'exprimer et de donner son ressenti par rapport aux sujets abordés. Lors de ces discussions, la thématique de la discrimination ressort régulièrement, ainsi que le fonctionnement de l'atelier et la vie en communauté. Cela nous permet d'aborder le quotidien de chacun et de réfléchir ensemble à des solutions.

Ces moments de partage sont très enrichissants pour tous les participants car ils valorisent les relations entre employés et maîtres socioprofessionnels. L'équipe encadrante est touchée par ces témoignages poignants mais malheureusement parfois sans possibilité d'agir de manière idéale. Le/La délégué/e de l'atelier est nommé/e pour une période de deux ans ; tous les employés qui le désirent peuvent se présenter ou se représenter pour une nouvelle élection. Le délégué a pour mission de donner un compte rendu auprès de la direction, afin de transmettre les éventuelles demandes ou besoins.



Quelques mois plus tard, un retour sur les différents points abordés lors de la séance d'information annuelle est fait aux employés par la direction. Celle-ci réfléchit aux diverses situations et aux solutions qui peuvent être trouvées selon le champ d'action de la Rosière. Par exemple : à Estavayer, les transports publics sont difficiles d'accès pour les personnes en situation de handicap, le directeur avait pris contact avec les CFF pour faire part de cette problématique, dans le but de trouver une solution adéquate.

Les employés sont satisfaits et reconnaissants du temps qui leur est accordé pour ces réunions, et pour avoir l'opportunité de donner leurs avis sur le fonctionnement général de la Rosière.



Béatrice-Emilie-Eric  
Maîtres socioprofessionnels  
Atelier de biscuiterie

## Et au centre de jour

Depuis quelques années maintenant, nous avons un groupe de commission qui existe au Centre de Jour. C'est là que nous parlons des droits des personnes en situation de handicap. Nous avons aussi un fascicule sur la convention des Nations Unies. « C'est bien fait, car les articles de lois ou les bulletins de votes sont difficiles à comprendre. Là au moins, il y a des photos et les explications qui sont faciles à comprendre ».

*« C'est un gros changement. Avant on parlait DE nous. Maintenant, on parle AVEC nous. Nous avons le droit de dire ce qui va ou ne va pas. Les temps ont bien changé ! »*

*« On nous demande notre avis plus souvent, et on peut choisir. Dans le temps, il fallait obéir quand on nous demandait quelque chose, c'était dur ! Mais on est des êtres humains, on a le droit de vivre aussi ».*

*« On est à la retraite, mais on aime bien suivre ce qui se fait, être dans le coup. Alors les réunions sont un plaisir. Chacun est très attentif, et*

*même les pauses cigarettes sont repoussées afin de pouvoir bien se concentrer sur les sujets. Les animatrices nous ont même préparé des ronds rouges, oranges ou verts, comme les feux, afin de choisir si on est plus ou moins d'accord avec les sujets ».*

Il est intéressant d'entendre chacun à son tour parler et débattre, à sa manière, du sujet choisi. Les problèmes sont posés au centre et tout le monde est libre de formuler sa pensée. Il émane de ces rencontres un grand respect, et notre déléguée rapporte bien à la direction ce qui nous a occupés durant les séances. Elle sait qu'elle est la voix de chacun, et qu'elle doit parler aussi au nom de ceux qui ont de la peine à s'exprimer.

Ces séances nous ont aussi appris à mieux discuter lorsque l'on veut organiser notre vie au Centre de Jour. On ose faire plus de propositions et les animatrices essayent de trouver des compromis lorsque les avis divergent trop. Finalement, nous avons plaisir à nous voir pour parler de sujets sérieux pour lesquels nous sommes consultés, même si c'est souvent compliqué.



Le groupe du centre de jour en pleine séance

## Intervention demandée par la commission des employés sur le thème de l'utilisation des réseaux sociaux

Depuis 3 ans environ, la Rosière a mis en place un colloque bi-annuel qui a pour thème les Droits des personnes en situation de handicap. Chaque atelier et chaque lieu de vie ont la responsabilité d'animer ces réunions et d'aider le délégué, nommé au préalable par ses collègues, à préparer le résumé qu'il devra rapporter à la commission des délégués animée par l'équipe directionnelle.

Cette démarche a pour but d'accéder, dans la mesure du possible, aux diverses demandes de nos employés en rapport avec leurs droits. Dans le cadre d'une séance, un thème est ressorti majoritairement, à savoir, l'intervention d'un tiers afin de les renseigner, de les conseiller ou même de les guider dans l'utilisation et la gestion des réseaux sociaux existants.

En effet, l'arrivée des portables, des ordinateurs, des tablettes, d'internet a eu un impact considérable sur la façon d'encadrer notre population. Nos employés vivent avec leur temps et utilisent les outils informatiques à disposition. Cela a compliqué leurs relations à l'autre du fait qu'il est difficile pour eux de comprendre ou d'interpréter la vraie nature d'un sms reçu, de savoir y répondre de manière adéquate, d'utiliser ces outils sans harceler ou blesser l'interlocuteur. De plus, il y a des dangers liés à l'utilisation des réseaux sociaux si cela n'est pas fait dans les règles de l'art. Cela nécessite un savoir-faire et des connaissances que nombre de nos employés ignorent ou ne parviennent pas à intégrer.

Nous, travailleurs sociaux, sommes régulièrement impliqués dans les conséquences qui résultent d'une mauvaise gestion de ces outils. Nous sommes donc amenés à donner des explications sur le sujet, à mettre en garde les employés, à démêler des conflits, à rétablir les liens... Il est souvent difficile de trouver des solutions qui aident réellement nos employés sur le long terme. Le sujet fait donc partie de notre quotidien.

Ce qui précède explique l'intervention de M. Siggen, personne compétente et professionnelle dans le domaine, qui a été invité à la Rosière au printemps 2019 afin de sensibiliser notre population aux dangers liés à l'utilisation des réseaux sociaux.

Voici les témoignages de quelques employé(e)s :

**Fabienne :** *Ce que j'ai pensé de la journée d'informatique : j'ai trouvé le sujet très intéressant, surtout sur les dangers de se faire prendre son identité sur Facebook. C'est vrai qu'il faut être très attentif à ce que l'on dit ou ce que l'on fait sur la toile. Dès qu'on voit quelque chose de suspect, il ne faudrait pas répondre. Comme par exemple, l'année dernière, quelqu'un m'a envoyé un mail bizarre de la loterie française disant que j'avais gagné 10'000 euros. Quand j'ai pris la peine de relire, je me suis vite aperçue de l'arnaque. La feuille officielle était datée de 2015 et je ne joue jamais à la loterie encore moins à la française.*

**Laura :** *Retour de la réunion de M. Siggen : j'ai appris beaucoup de choses par rapport à WhatsApp, ce que les groupes sur WhatsApp peuvent avoir comme conséquences. Cette séance m'a beaucoup apporté et j'ai bien aimé. J'ai beaucoup appris et il serait bien d'avoir d'autres réunions de ce genre.*

**Géraldine :** *La séance m'a appris des choses qu'il ne faut pas faire sur les réseaux sociaux. M. Siggen a très bien expliqué. J'ai beaucoup aimé et maintenant je sais ce qu'il ne faut pas faire sur les réseaux sociaux avec son natel et aussi sur WhatsApp. J'ai appris plein d'informations que je ne savais pas.*

**Myriam :** *La conférence de M. Siggen m'a fait beaucoup réfléchir sur les dangers liés à internet et autres. Je trouve qu'il serait important de faire deux fois par année une telle séance pour ceux qui seraient intéressés.*

**Yasmina :** *J'ai trouvé le cours de M. Siggen très intéressant. Cela m'a beaucoup appris, ce qu'il faut faire si je me fais prendre en photo et aussi ce que je dois éviter de faire comme par exemple faire des photos des autres sans leur demander leur permission. J'ai aussi appris qu'il ne faut pas faire n'importe quoi sur les réseaux sociaux. Je trouve qu'il serait important de faire des rappels de temps en temps.*



*Ursula : La séance de M. Siggen m'a beaucoup apporté. Le film qu'il a montré était très intéressant. Il a bien expliqué sur les photos et j'ai pu poser plein de questions. On a appris beaucoup de choses. Il serait bien de refaire cette séance chaque année pour montrer plus de choses qu'on ne doit pas faire, et comment faire.*

Muriel Chanex-Joye  
Maîtresse socioprofessionnelle  
Atelier de repassage

## Participation active dans l'élaboration de règlements

### Charte de la sous-traitance

Depuis ce printemps, la sous-traitance a décidé de créer une charte. Il a été décidé de mettre cette dernière en place car beaucoup d'employés se plaignaient de l'attitude de certains de leurs collègues, et « des injustices ». De plus, le personnel encadrant souhaitait recréer une cohésion de groupe dans l'ensemble de la sous-traitance. Cette charte regroupe les règles à respecter dans l'atelier. La sous-traitance accueille un groupe très hétérogène. La difficulté était donc de faire des règles pour tous et compris par tous. Après avoir pris en compte toutes les remarques des employés, les maîtres socioprofessionnels ont ajouté quelques règles de base parfois oubliées. 16 règles en sont ressorties. Tout cela a été simplifié afin que tous puissent comprendre un maximum ce qui y est écrit. L'ensemble des règles a été expliqué aux employés. Ensuite chaque employé a eu un moment avec un MSP afin de relire le document et poser leurs questions. Ils ont attesté respecter cette charte en la signant. La charte a été encadrée et affichée à chaque étage de la sous-traitance. Ainsi, chaque employé peut la voir et la relire quand bon lui semble.

Elodie Progin  
Maître socioprofessionnelle  
Atelier sous-traitance

### Charte «Les Scoubidou» du groupe 2 du foyer

Dans notre groupe, nous avons parfois certaines tensions dues à l'application des règlements du groupe 2 et de l'institution. C'est pourquoi, dans le cadre de la formation d'une de nos éducatrices du groupe 2, un projet a été réalisé dans le but de définir une nouvelle charte de cohabitation.

Les principes la constituant nous ont été soumis à votation, tout comme son nom original « Les Scoubidou ». Les sujets de vote ont été établis en collaboration entre les éducatrices et nous. Par exemple, nous avons voté et choisi de refaire le planning des tâches communautaires afin qu'il soit égal pour tout le monde. Nous avons

aussi accepté que le temps accordé à chacun soit équitable car durant une séance, nous avons appris à faire la différence entre l'équité et l'égalité. Ces notions ne sont pas encore tout à fait claires, nous devons encore les mettre en pratique plus souvent pour que nous comprenions mieux.

Nous votons de manière anonyme à un bureau de vote aménagé pour ces occasions dans le groupe.

Durant les séances, les éducatrices ont proposé de respecter un pacte pour que chacun puisse parler. Il y avait : ne pas couper la parole, rester poli envers les autres et écouter quand quelqu'un parle. Pour l'instant, nous avons réussi à respecter ce pacte.

Les modifications concernant le règlement du groupe 2 sont directement appliquées au travers de la nouvelle charte. Pour celles qui concernent le fonctionnement de l'institution en général, les demandes sont soumises lors de la commission des employés/résidents.

Nous avons accès à une boîte à idées afin d'y déposer les demandes que nous souhaitons soumettre au groupe.





Quelques petits mots des résidents sur ce sujet :

« Ce qui se mange durant nos séances reste top secret ! Car on ne veut pas faire envie aux autres ! ».

« Les référentes du projet sont supers et drôles ! ».

« Moi qui suis pénible parfois, j'apprécie beaucoup participer à ce projet ! ».

« On est content que le projet continue ! ».

Nous avons co-écrit ce texte avec les éducatrices et nous l'avons tous validé avant qu'il ne soit transmis à notre responsable.

Les Scoubidou  
du groupe 2

## Evolution des comportements et attentes des employés et résidents

Suite à l'entrée en vigueur de la « Convention relative aux droits des personnes handicapées » (CDPH), adoptée le 13 décembre 2006 à New York par l'Assemblée générale de l'ONU, elle est ratifiée par la Suisse en avril 2014 et entre en vigueur en mai 2014.

La Suisse s'engage à :

- éliminer les obstacles auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap,
- protéger celles-ci contre les discriminations,
- promouvoir leur inclusion et leur égalité au sein de la société civile.





## Evolution des droits des employés à la Rosière de 1988 à 2020

Depuis l'ouverture de la Rosière, un fil rouge est présent, à cheval sur deux siècles ; celui d'une écoute ouverte et directe avec son prochain. L'évolution de l'écoute et de la reconnaissance au cours de ces presque 35 ans pourrait être articulée en 3 périodes :

### 1. Période à la « bonne franquette »

A l'ouverture, l'équipe naissante formée de 3 MSP et d'une petite dizaine d'employés permettait un échange direct d'égal à égal, dans une ambiance dite « familiale », où les différents acteurs se disaient simplement les choses pour avancer ensemble...

Cet état d'esprit a continué plusieurs années, malgré l'agrandissement de l'équipe des MSP, de l'arrivée de nouveaux employés et l'ouverture d'ateliers annexes. Cet esprit convivial a permis aussi de partager des camps, broches et repas de Noël.

### 2. Période de « formalisation hiérarchique »

La taille grandissante de l'institution amena la nomination de directeurs et de responsables de secteurs, l'ouverture du foyer, et implicitement des niveaux hiérarchiques avec une tendance où chacun assume sa fonction et où l'employé est à la base de la Rosière. D'ailleurs sans vous tous, la Rosière n'existerait pas !

### 3. Période de « normalisation »

Au nouveau millénaire, nouvelle tendance à tout quantifier et à définir dans des procédures, y compris les rapports et droits de chacun, ce qui amène son lot de systèmes OFAS AI 2000, grilles de cotations, système qualité, ISO divers, portail cantonal de gestion des instituts, etc..., mais aussi la Convention relative aux droits des personnes en situation de handicap des Nations Unies.

La Rosière a su traverser ces périodes en gardant l'esprit des pionniers, de la considération et de l'écoute, que ce soit par la politique de la porte ouverte aussi bien chez le directeur que chez le personnel ; par la mise en place, par exemple, de concepts garantissant l'autonomie, la sphère privée et l'affectif.

L'implication croissante des employés à l'évolution de leurs lieux de travail et de vie, ceci aussi à travers la Commission des droits avec ses représentants auprès de la direction, permet une transformation de la reconnaissance des premiers temps en une validation des droits (et devoirs) de chacun, indépendamment de sa fonction, pour une Rosière vivante et accueillante, dans une proximité d'échange avec chacun.

Elodie Progin  
Maîtresse socioprofessionnelle  
Atelier de sous-traitance

Voilà pour la partie théorique... Mais au quotidien... Comment les employés de La Rosière ressentent-ils leurs droits dans leur vie de tous les jours ?

Alexandre me dit par exemple « que les gens sont plus ouverts au monde du handicap actuellement que par le passé. Avant, ils avaient peur de la différence. Maintenant, nous sommes des personnes intégrées au système ». En effet, nous constatons une ouverture de la société au monde du handicap, comme par exemple leur intégration dans le monde sportif, dans les sociétés locales, leur autonomie dans les moyens de transport ainsi que la possibilité de voyager.

Cependant, selon lui, des efforts restent à faire dans l'intégration en milieu scolaire. En effet, il trouve que l'école ne laisse pas assez de temps et de place aux personnes en situation de handicap afin qu'elles puissent évoluer à leur rythme.

De nos jours, nos employés ont le sentiment d'être plus considérés dans la société actuelle, par les différents corps de métier qui les accompagnent, que par le passé. Leurs besoins sont plus entendus et respectés.

Depuis deux ans, La Rosière a instauré des réunions avec les employés dont une enquête de satisfaction en 2019 pour les personnes en situation de handicap. Au travers de ce questionnaire, la parole leur est donnée. Ils ont ainsi la possibilité d'exprimer leur ressenti et d'émettre des idées d'améliorations au sein de l'institution. Par le biais de ce document, ils se sentent écoutés et entendus.

Pour **Véronique**, cet espace de parole est important, car il n'en a pas été de même lors de ses stages dans le secteur privé où le rendement primait sur l'écoute. Elle élève l'importance de s'ouvrir et d'aller vers les autres pour s'intégrer.

**Kevin**, quant à lui, me dit réaliser la chance qu'il a d'être à La Rosière, de pouvoir dialoguer et de partager.

Je me réjouis de constater qu'une telle évolution d'intégration et de tolérance se soit faite ces dernières années. Cependant, il reste encore des choses à améliorer, telles qu'une plus grande marge de manœuvre concernant leurs prises de décisions, et être davantage acteur de leur vie.

Daniel Risse  
Maître socioprofessionnel  
Atelier de cuisine



## Théâtre 2019 : « La Rose des Temps »

En 2019, nous avons joué la pièce de théâtre "La Rose des Temps".

Elle a été jouée trois fois à la Salle de la Prillaz à Estavayer-le-Lac et une fois au Bicubic à Romont.

C'est avec joie que nous l'avons également jouée pour les écoles primaires du cercle scolaire d'Estavayer-le-Lac et région. La pièce a dû être jouée d'un seul trait, sans entracte, ce qui représentait un défi de taille pour tous les participants. Il a fallu tenir en haleine les enfants durant presque deux heures.



La troupe

Cette pièce relevait plusieurs challenges. La majeure partie des acteurs jouaient 3 à 4 personnages différents impliquant un changement de costume à chaque personnage. La costumière et son équipe ont été très sollicitées en coulisse.

A chaque scène, il était primordial de poser le décor et d'introduire les nouveaux personnages. Le défi du suivi de la compréhension était assuré avec brio par l'équipe d'acteurs principaux dont les lignes de texte étaient souvent au pluriel.

La pièce faisait référence à un bon nombre d'événements historiques comprenant des personnages ayant existé.

Rien n'aurait été possible sans l'aide précieuse des membres du comité qui ont su apporter leur énergie et leur spontanéité, le tout enveloppé dans un élan motivant et rassurant.

Pour la toute première fois, nous avons joué à la salle du Bicubic de Romont. Une expérience magnifique dans une salle qui l'est tout autant. Le résultat sur scène valait largement le déplacement. Les acteurs ont joué ce dernier acte de la meilleure des façons. Une énergie incroyable et une qualité de jeu qui ont fait écho auprès des nombreux spectateurs venus sur place.

La « Rose des Temps » est devenue une pièce référence sur tout ce que les acteurs et les accompagnants de la Rosière peuvent faire. Maintenant, nous savons qu'ils peuvent sans autre s'émerveiller sur scène, se montrer sans gêne et prouver à tout le monde que certaines limites sont uniquement dans la tête des personnes qui ne les connaissent pas.

Christian Volery  
Educateur  
Auteur et metteur en scène



# Bilan au 31 décembre 2019

Actif	2019	2018	Passif	2019	2018
<b>Actifs circulants</b>			<b>Dettes à court terme</b>		
Liquidités	49'072	139'519	Créanciers	432'288	217'584
Créances	1'301'013	1'493'331	Compte régularisation de passifs	29'400	61'912
Stocks	40'930	40'712		461'688	279'496
Compte régularisation d'actifs	48'345	54'773	<b>Dettes à long terme</b>		
			Emprunts bancaires & hypothèques	6'790'956	5'996'184
	1'439'360	1'728'335		6'790'956	5'996'184
<b>Actifs immobilisés</b>			<b>Fonds propres</b>		
Immobilisations corporelles	6'428'900	5'146'541	Fonds loisirs & dons	309'305	292'886
			Capital	306'311	306'311
	6'428'900	5'146'541		615'616	599'197
<b>Total actif</b>	<b>7'868'260</b>	<b>6'874'876</b>	<b>Total passif</b>	<b>7'868'260</b>	<b>6'874'876</b>

Organe de révision : **FIDUFLEX SA à Estavayer-le-Lac**

Les comptes ont été révisés selon le rapport de révision du 24 avril 2020, et approuvés à l'unanimité par le Conseil de Fondation.

Nous profitons également de remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous ont soutenus durant l'année en nous attribuant un don.

# Comptes d'exploitation comparés

Charges	2019	2018
<b>Charges de personnel</b>		
Salaires et charges sociales	3'797'354	3'778'391
Frais divers personnel, loisirs, camps	110'684	106'291
<b>Autres charges d'exploitation</b>		
Matières premières et frais d'ateliers	462'538	479'461
Vivres et boissons	186'257	178'978
Loyers	94'832	96'321
Intérêts hypothécaires	98'498	101'177
Energie, eau, épuration	105'680	107'009
Frais de locaux, élimination déchets	36'204	37'611
Entretien des immeubles	42'385	44'015
Entretien mobilier et machines	50'549	51'223
Intérêts et frais de banque	16'920	58'541
Assurances choses	17'923	15'718
Bureau et administration	91'863	118'659
Frais de véhicules	66'402	75'002
Sous-traitance de tiers	41'540	15'995
Amortissements	352'978	285'617
<b>Total charges</b>	<b>5'572'607</b>	<b>5'550'008</b>

Produits	2019	2018
<b>Revenus de la production</b>		
Chiffre d'affaires Ateliers	1'037'328	1'048'668
<b>Contributions résidents, employés, et d</b>		
Contributions résidents	1'174'109	1'162'083
Contributions employés repas	66'299	68'724
Contributions employés transports	15'838	15'042
Produits divers	3'845	20'161
<b>Contributions des pouvoirs publics</b>		
Participation des autres Cantons	613'992	625'858
Subvention de l'Etat de Fribourg	2'661'196	2'609'474
<b>Total produits</b>	<b>5'572'607</b>	<b>5'550'008</b>

## A notre ami Jacky



Jacky a rejoint les ateliers de la Rosière en novembre 2007. Il y a travaillé jusqu'à sa retraite, en avril 2013, puis il a rejoint le centre de jour.

Jacky était une personne secrète, mais toujours de bonne humeur. Très sociable et très souriant, il appréciait surtout d'écouter et de regarder la vie autour de lui. Il était très à l'écoute de ses collègues du centre de jour. Etant une personne très connue à Estavayer, il nous tenait au courant de la vie locale.



03.04.1948 - 21.02.2019

Cher Jacky, nous gardons de toi le souvenir d'une personne gentille, agréable, et qui aimait la vie.



## Jubilairer en 2019

2019 fut une année très importante pour notre cher collègue Thierry Wenger. D'ailleurs il n'a pas manqué de nous le rappeler régulièrement afin d'être certain que personne n'oublie.



Il y a 30 ans,  
Thierry débutait sa  
carrière à la Rosière  
qu'il n'a jamais quittée  
depuis.

Félicitations Thierry pour  
tes 30 années de fidélité  
à l'institution !



## Nos athlètes à Abu Dhabi



Special Olympics, le plus grand mouvement sportif pour les personnes en situation de handicap a organisé, du 14 au 21 mars 2019, les World Summer Games à Abu Dhabi, la capitale des Emirats arabes Unis.

7'000 sportifs du monde entier, des stades gigantesques et une culture complètement différente ont poussé ces sportifs à se surpasser.

Parmi une délégation suisse de 94 personnes, six sportifs broyards, dont cinq de la Rosière, ont été sélectionnés par Special Olympics Switzerland pour participer, en athlétisme, à cette expérience unique. A côté de l'événement sportif, c'est également de nouvelles expériences, de belles rencontres et de magnifiques souvenirs qui leur apporteront de la force pour affronter leur vie de tous les jours.



Daniel, Vincent, Marc, Loriane et Philippe accompagnés de leurs coachs se sont envolés vers Abu Dhabi pour y défendre les couleurs de la Suisse.



*« Cette sélection nous honore; nous avons la volonté de nous préparer dans les meilleures conditions afin de démontrer, à cette occasion, que nous avons nous aussi des capacités et des compétences ».*

Nos cinq athlètes sont rentrés avec, dans leurs bagages, 4 médailles, une en or, deux en argent et une en bronze, mais surtout, avec des milliers d'étoiles plein les yeux.

Six athlètes et deux coaches de Procap région Broye ont pris part aux Jeux d'été dans le golfe Persique

# Le beau voyage des amis d'Abu Dhabi

« FRANÇOIS ROSSIER

**Special Olympics** » Retournés en Suisse en fin de semaine dernière, les heureux médaillés des Jeux d'été pour les personnes en situation de handicap mental ont repris le chemin de la salle de gym de l'école secondaire de Payerne mercredi. «Les amis d'Abu Dhabi» comme les appelle affectueusement leur coach Yvan Cuennet ont eu droit à des applaudissements spontanés de la part des fidèles du groupe polysport de Procap région Broye qui se retrouvent chaque mercredi soir pour bouger et se dépenser.

Sur les visages des six athlètes, habillés aux couleurs de la délégation suisse pour la séance photo, des sourires lumineux et beaucoup de fierté. Au-delà des médailles généreusement distribuées aux meilleurs de chaque course, c'est l'expérience acquise lors du séjour aux Emirats arabes unis qui réjouit Yvan Cuennet. «Voir comme certains se sont développés en l'espace de 15 jours vaut plus que de l'or», assure le coach de Torry.

## L'inconnu et la démesure

Si des régionaux ont eu l'occasion de se rendre dans le golfe Persique, ils le doivent à la motivation de leur entraîneur. «Pour participer à ces Jeux. Il faut postuler auprès de Special Olympics suisse et prendre part aux Jeux nationaux qui ont eu lieu l'an passé à Genève», précise Yvan Cuennet. Une fois obtenu le feu vert de l'instance nationale, celui qui dit avoir «la chance de vivre de sa passion: le sport» a dû procéder à des sélections internes. Les guillemites sont importants car le choix n'est pas lié uniquement aux performances sportives. «Nous ne prenons pas forcément les meilleurs. La sélection est le fruit d'une discussion. Il faut qu'ils aient envie et aussi qu'ils soient capables d'endurer les deux semaines. Un des athlètes n'a pas voulu venir car il préférait aller aux brandons par exemple», sourit-il.

«Au début de mai, les huit régionaux retenus (six athlètes et deux entraîneurs) se sont donc envolés avec la délégation suisse pour les Emirats arabes unis ont côtoyé 7000 sportifs et 300 coaches issus de 170 pays pour 25 disciplines suivies par plus de 500 000 spectateurs. Le tout



Yvan Cuennet, Vincent Müller, Corinne Finger, Philippe Cantin (derrière de gauche à droite), Marc Michaud, Loriane Raemy, Loïc Paroz et Daniel Cattilaz (devant de gauche à droite) sont tous revenus enchantés des World Summer Games à Abu Dhabi. Charly Rappo

encadré par quelque 30 000 bénévoles. Un voyage pour le moins dépayant pour les sportifs comme pour les accompagnants. «Je parlais dans l'inconnu, mais sans craindre car Yvan est toujours d'un calme olympien», souligne Corinne Finger, entraîneure additionnelle. La semaine d'acclimatation a permis à chacun de prendre ses marques et de commencer à engranger les souvenirs (lire aussi ci-dessous).

Sans renier la part d'aventure du déplacement – «jeunes

**«La sélection est le fruit d'une discussion. Un des athlètes n'a pas voulu venir car il préférait aller aux brandons par exemple»**

Yvan Cuennet

ou vieux, tous ont dû sortir de leur zone de confort», a-t-il pu constater –. Yvan Cuennet a tenu à garder un cadre sportif. «Nous sommes allés là-bas pour le sport. En plus des courses et des entraînements au stade, nous avons effectué des footings, profité aussi du fitness et de la piscine de l'hôtel», détaille le coach, heureux des performances réalisées par ses protégés. «Je les ai sentis stressés lors de leur première course, mais ils se sont rapidement libérés. Au final, ils sont

cing sur six à avoir amélioré leur record personnel.»

## Echanger des pins

Impressionnée par le fair-play entre les participants qui «s'encourageaient les uns les autres», Corinne Finger a apprécié ses rencontres avec des gens du monde entier. «Les pins étaient un bon moyen d'entrer en contact. Au début, certains n'osaient pas aller vers les autres pour les échanger mais à la fin, ils n'avaient plus aucune crainte», ajoute la Romantoise.

A peine rentré, Yvan Cuennet, particulièrement touché par la confiance que lui ont accordée ses athlètes, se dit prêt à repartir pour une nouvelle aventure. Mais aux Jeux mondiaux d'hiver cette fois-ci. Décollé mercredi au début de l'entraînement, l'option uni-hockey a fait plusieurs heureux dans la salle broyarde. L'objectif est désormais de participer aux Jeux nationaux l'an prochain à Villars-sur-Ollon. Avant de s'enlever pour la Suède en 2021? >

## RÉACTIONS

**MARC MICHAUD**  
25 ANS, ORBE  
BRONZE AUX RELAIS 4X100M

«J'étais déjà parti en vacances en Espagne, mais jamais aussi tôt. C'était une belle aventure. Tout était grand là-bas. La tour a plus haute du monde, mais aussi le stade. J'ai bien aimé sourir. Quand il y avait ce public dans les gradins, cela donne plus de motivation. J'ai aussi rencontré des athlètes de Monaco et de France. C'était quand même plus facile de discuter avec eux qu'avec les autres...»

**VINCENT MÜLLER**  
42 ANS, ESTAVAYER-LE-LAC  
BRONZE AUX RELAIS 4X100M

«J'ai fête mon anniversaire là-bas. On m'a préparé une petite cérémonie avec un apéro et des courses des Alpes. J'ai ressenti beaucoup d'émotions et j'ai pleuré. Il y avait pas mal de stress lors de la cérémonie d'ouverture, mais j'ai quand même savouré. Le podium du relais était très éloquent. J'ai pleuré en voyant tout ce monde et tous ces photographes qui étaient là pour nous.»

**LORIANE RAEMY**  
19 ANS, PAVERNÉ  
OR SUR 800 M, BRONZE 4X100M

«C'était magnifique! La plus haute tour du monde, l'hôtel, la piscine, la balade à dos de chameau, tout! Je voulais rester là-bas. J'ai surtout gagné la médaille que je voulais! Tout! Sur la piste, j'ai tout donné. Cela a renforcé ma confiance. Lors de la cérémonie d'ouverture, il y a eu Fonsi qui a chanté Despacito. Maintenant, à la fondation de La Rosière, il y a en plein qui sont jaloux! (rires)»

**LOÏC PAROZ**  
17 ANS, TAVANNES  
BRONZE 400 M ET RELAIS 4X100M

«J'étais le plus jeune des athlètes de Payerne et, je crois, le deuxième plus jeune de la délégation suisse. Les Emirats arabes unis sont le pays de la démesure. Là-bas, ils ne font pas les choses à moitié. En course, j'ai battu mon record sur 400 m et gagné deux médailles de bronze. Mais le plus impressionnant était le comité d'accueil à notre retour à Zurich avec les grosses cloches.»

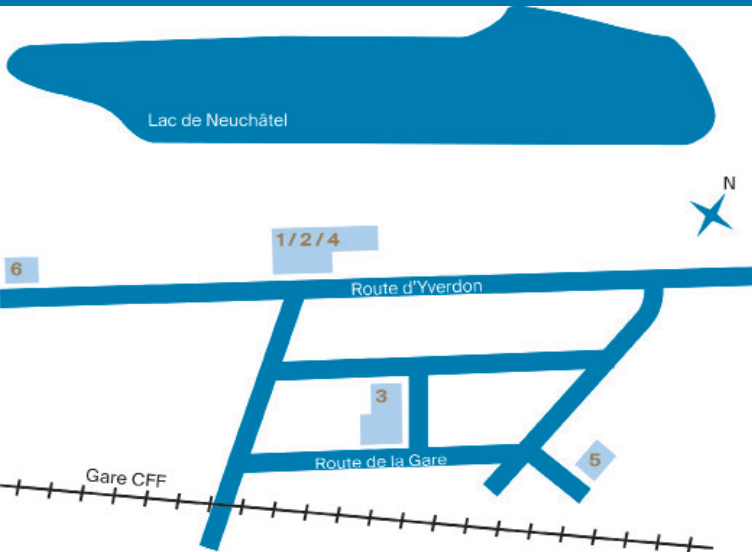
**PHILIPPE CANTIN**  
58 ANS, ESTAVAYER-LE-LAC  
ARGENT SUR 800 M MARCHÉ

«L'accueil était top et les gens super gentils. Nous avons aussi eu la chance de loger dans un hôtel 5 étoiles! C'était trop bien. J'ai d'ailleurs écrit sur ma carte postale: «Il fait beau à la piscine. On ne veut plus rentrer, envoyez-nous de l'argent!» Dans le stade, l'arbitre a été sévère avec moi au lancer du poids et j'ai gagné l'argent sur 800 m. C'était dommage de n'être que deux au départ...»

**DANIEL CATTILAZ**  
55 ANS, CUGY  
ARGENT SUR 10 000 M

«J'ai beaucoup voyagé dans ma vie. On peut dire que j'ai fait le tour du monde (rires) Abu Dhabi, c'était grandiose. Le reste du pays aussi. Le désert. Burj Khalifa la plus haute tour du monde, etc. Il y avait beaucoup de public. J'ai aussi fait de belles rencontres. J'ai trouvé qu'il fallait chaut pour courir. Faire 25 tours de piste en plein soleil, c'est dur... Mais je suis satisfait car j'ai battu mon record personnel.»





1 - Administration  
 Rte d'Yverdon 44  
 CH-1470 Estavayer-le-Lac  
 Tél. 026 663 99 34  
 Fax 026 663 99 39

2 - ateliers sous-traitance,  
 repassage et atelier PLUS  
 Rte d'Yverdon 44  
 CH-1470 Estavayer-le-Lac  
 Tél. 026 663 99 34

3 - Rosière Café, cuisine,  
 biscuiterie  
 Rte de la Gare 34  
 CH-1470 Estavayer-le-Lac  
 Tél. 026 663 99 34

mail: [info@rosiere.ch](mailto:info@rosiere.ch)  
 internet: [www.rosiere.ch](http://www.rosiere.ch)

4 - Foyer et centre de jour  
 Rte d'Yverdon 44  
 CH-1470 Estavayer-le-Lac  
 Tél. 026 663 99 34  
 Fax 026 663 99 39

5 - Appartements protégés  
 Rte de la Gare 37  
 CH-1470 Estavayer-le-Lac  
 Tél. 026 663 53 52

6 - Habitats accompagnés  
 Rte d'Yverdon 86 et  
 Rte de Lully 23  
 CH-1470 Estavayer-le-Lac  
 Tél. 026 663 99 34

IBAN :  
 CH62 0900 0000 1700 0511 0



Association fribourgeoise des institutions spécialisées  
 Freiburger Verband der spezialisierten Institutionen

Nous sommes membre de



[www.insos.ch](http://www.insos.ch)